

Madame le Préfet,
Madame et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, chers collègues,
Mesdames et Messieurs les Maires, adjoints et conseillers municipaux,

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles, militaires et religieuses,
Mesdames et Messieurs les représentants du monde économique, syndical et associatif,
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie, Madame le Préfet, de nous accueillir, comme chaque année, pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Je vous présente, Madame le Préfet, ainsi qu'à votre époux, mes vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets pour l'année qui vient.

Je présente également mes vœux les meilleurs, à vous tous, qui représentez l'ensemble des corps constitués, des élus et des forces vives de notre beau département.

C'est la dixième cérémonie à laquelle je vous convie avec le représentant de l'Etat dans le département. Nous ne fêtons pas d'anniversaire ce soir, mais ce chiffre des 10 ans est, à mes yeux, symbolique à un double titre.

Tout d'abord, il marque la poursuite d'une tradition que nous avons souhaité perpétuer avec Madame le Préfet. Sans faste ni ostentation, nous contribuons ainsi à entretenir et à nourrir cet esprit de convivialité, auquel nous sommes tant attachés en Lot-et-Garonne.

Cette manifestation témoigne ensuite de la qualité des relations que le Département et les services de l'Etat entretiennent. A cet égard, permettez-moi Madame le Préfet, de saluer le travail de vos équipes qui, sous votre impulsion, sont toutes entières consacrées à leur tâche. J'ai plaisir à souligner combien cette qualité relationnelle contribue à l'efficacité de nos politiques publiques.

Il y a dix ans, en 2008, le monde allait être confronté à l'une des plus graves crises économiques et financières depuis la « grande dépression » de 1929.

Il y a dix ans, en 2008, la France assistait aux premiers pas d'un nouveau président de la République, Nicolas Sarkozy. Celui-ci avait installé, dès son élection, une commission d'experts chargée d'élaborer des propositions afin d'aider à la « libération de la croissance française ».

En janvier 2008, il y a juste dix ans, ce groupe de travail, animé par Jacques Attali, présentait ses conclusions parmi lesquelles la 260^{ème} visait à « faire disparaître en 10 ans l'échelon départemental ». D'autres s'y sont essayés depuis ! avec le succès que l'on connaît...

10 ans après, la place du Département a été confortée dans notre architecture institutionnelle, même si les mécanismes de financement de ses compétences, en particulier sociales, sont aujourd'hui à réinventer.

Aujourd'hui, nous tournons la page d'une année 2017 qui a, comme les précédentes, malheureusement confirmé l'instabilité du monde.

Nous avons ainsi déploré une nouvelle série d'attentats commandités ou revendiqués par l'organisation de l'Etat islamique, Daech. Ses cibles ont été multiples : Londres, Barcelone, les Etats-Unis, mais aussi les capitales du Proche et Moyen-Orient. Je n'oublie pas, dans notre pays, l'assassinat d'un jeune policier sur les Champs-Élysées, quelques jours avant le premier tour de l'élection présidentielle.

En effet, la menace terroriste sur notre sol, et en Europe, n'a pas diminué d'intensité, même si Daech perd progressivement les territoires conquis en Syrie et en Irak. L'instabilité chronique de cette vaste région, berceau de l'humanité, reste source d'inquiétudes.

Le rappel de ces drames nous fournit l'occasion de saluer les missions et le courage des personnels du 48^{ème} RT basés à Agen, actuellement engagés sur des théâtres d'opérations extérieures contre le péril djihadiste. Ils méritent toute notre considération, de même que l'ensemble de nos forces de sécurité civiles et militaires, qui assurent la protection de nos concitoyens dans des conditions souvent difficiles.

Les revirements brutaux de la diplomatie américaine, notamment le retrait des Etats-Unis de l'accord de Paris sur le climat, tout comme l'obsession nucléaire du dictateur de Corée du Nord ont ajouté au chaos du monde.

Ces enjeux peuvent parfois nous paraître bien éloignés de nos préoccupations. Pourtant, les soubresauts qui agitent des terres lointaines ont des conséquences directes sur la marche de notre pays et de notre continent.

Je pense aux migrations provoquées par les guerres au Proche-Orient ou aux désordres en Libye. Face à cette crise, nous devons travailler à la mise en œuvre de solutions à l'échelle de l'Europe.

En France, 2017 a été marquée par l'élection d'Emmanuel Macron à la Présidence de la République et l'avènement d'une nouvelle majorité parlementaire.

Plus que jamais, dans le nouveau cycle politique qui vient de s'ouvrir en France, nous devons être, les uns et les autres, à la hauteur de nos engagements dans l'exercice de nos responsabilités.

Pour ma part, en républicain et démocrate, je prends acte de la nouvelle donne politique. Je jugerai, comme il se doit, l'action de la majorité nationale à l'aune du respect des engagements qui ont été pris par le président de la République. Sans parti pris, mais sans complaisance. Avec honnêteté et dans le souci de ce qui est juste pour nos concitoyens et de l'intérêt de notre pays.

Dans cet esprit, je salue l'élection des cinq nouveaux parlementaires lot-et-garonnais. Au-delà des sensibilités politiques, c'est la recherche constante de l'intérêt général qui doit guider nos actions. Vous savez que je suis attaché à cette démarche qui est à la fois pragmatique et efficace. Déjà, sur quelques grands dossiers d'importance départementale, nous avons su avancer de concert et je m'en réjouis.

Je pense au maintien de la Cour d'Appel à Agen que nous avons défendue, avec force arguments, avec le maire d'Agen et les parlementaires, en lien étroit avec les magistrats et avocats concernés. Je pense également à l'extension de l'ENAP pour laquelle nous nous sommes mobilisés avec les parlementaires, le maire de Boé et le président de l'Agglomération agenaise.

Ces combats prennent sens dans une démarche globale en faveur de la vitalité de nos départements ruraux. Je crois en la capacité de résistance et d'innovation de nos territoires et de ses habitants en dépit des obstacles qu'on nous oppose.

En 2017, notre collectivité départementale a subi une aggravation sans précédent de ses difficultés budgétaires. Cette situation exceptionnelle résulte, vous le savez, de deux facteurs :

- Comme tous les départements et plus particulièrement les départements ruraux, l'accroissement année après année des restes à charge non compensés par l'Etat sur les trois prestations de solidarité nationale que nous assurons pour son compte (42 millions d'euros en 2017, 20% du budget de fonctionnement). La baisse des dotations de l'Etat (moins 33 millions d'euros en trois ans) venant rendre l'équation impossible.
- Le second facteur résulte de notre refus (depuis 8 ans) d'augmenter la fiscalité sur le foncier bâti (notre seul levier) pour compenser des charges de solidarité nationale qui relèvent de l'Etat.

En 2017, pour pouvoir équilibrer notre budget sans augmentation de fiscalité, nous avons inscrit une recette exceptionnelle de 20 millions d'euros pour mettre l'Etat face à ses responsabilités.

Vous connaissez la suite ! malgré mes multiples démarches, les gouvernements précédents n'ont pas apporté de solutions.

Si je m'étends sur ce sujet, c'est parce que cette situation me révolte. Très sincèrement, je suis révolté car le sort réservé au Lot et Garonne résume l'incapacité de nos gouvernants à promouvoir un aménagement du territoire équilibré.

Tous mes collègues Présidents de départements ruraux, toutes tendances politiques confondues, ont augmenté leur fiscalité, parfois plusieurs années de suite et dans des proportions souvent importantes.

Je veux dénoncer encore une fois devant vous cette situation d'injustice territoriale qui fait qu'aujourd'hui les dix départements parmi les plus riches de notre pays ont des taux de foncier bâti qui varient entre 5 et 13%, alors que les dix départements parmi les plus pauvres ont des taux de foncier bâti entre 25 et 33%.

Croyez-vous que ce soit parce que les plus riches gèrent mieux que les plus pauvres ? vous le savez, c'est bien le contraire !

Je ne m'étendrai pas ici sur le train de vie et les investissements de certains départements très favorisés, qui me scandalisent.

Cette injustice territoriale, vous le savez, c'est mon combat ! c'est notre combat à tous ici !

Alors que nos Départements sont entraînés vers une trajectoire d'appauvrissement, ils sont contraints à la fois d'alourdir la fiscalité, de réduire leurs investissements et de diminuer leurs interventions au bénéfice de nos concitoyens.

Les Lot-et-Garonnais ont compris l'étau dans lequel nous étions enfermés. Je veux remercier tous ceux qui ont manifesté leur soutien au combat que nous avons engagé. Déjà, près de 150 collectivités ont adopté la motion de solidarité que je leur ai proposée avec le président de l'Amicale des Maires et celui de l'Association des Maires Ruraux.

Vous pouvez compter sur moi pour ne pas relâcher la mobilisation qui est partie du « terrain » lot-et-garonnais. Vous le savez, j'anime un groupe de travail sur les Départements en difficultés au sein de l'Assemblée des Départements de France. Je travaille avec ce groupe à l'élaboration d'un plan Marshal pour la ruralité qui passe par un soutien particulier à la trentaine de départements ruraux ne bénéficiant ni d'un littoral, ni d'une métropole et qui disposent de ce fait de faibles ressources. En 2018, nous maintiendrons la pression sur le gouvernement pour qu'il prenne en compte nos légitimes doléances.

Le Président de la République que j'ai rencontré avec une délégation de l'ADF est apparu très au fait des problématiques spécifiques des départements ruraux et nous a fait part de sa volonté d'y remédier. 2018 nous dira si ces affirmations trouveront une traduction en actes concrets.

C'est dans ce contexte que 2018 sera aussi l'année du rebond pour notre collectivité.

L'année du rebond parce que nous avons stabilisé nos finances. Le budget sera équilibré sans recours à la fiscalité.

Les objectifs fixés par le gouvernement en matière de maîtrise budgétaire seront parfaitement assurés : limitation de la croissance des dépenses de fonctionnement à +0,4% (objectif du gouvernement +1,4%). Mieux, hors dépenses sociales (que nous ne maîtrisons pas pour une grande part), nos charges de fonctionnement diminuent de 0,6%. Enfin, pas d'endettement supplémentaire.

Le respect de ce cadre est la condition fixée par le gouvernement pour ne pas subir de baisse des dotations en 2019. Mais si ce cadre devait être maintenu pour les cinq années à venir, il ne nous permettrait pas de financer les grands investissements structurants que les lot-et-garonnais attendent, tels que la mise en 2X2 voies de la RN21, la déviation de Marmande, le pont du Mas d'Agenais, le Pont et le barreau de Camelat, l'échangeur autoroutier. Tout cela représente une centaine de millions d'euros sur les dix prochaines années.

J'attire l'attention des parlementaires sur ce cadre budgétaire inscrit dans le contrat de confiance proposé par le Gouvernement aux 340 plus grandes collectivités du pays et qui va avoir des effets pervers pour les départements ruraux, si le gouvernement ne s'attache pas rapidement à résoudre la question de leur capacité d'investissements.

Dans ce contexte qui pourrait nous inciter au pessimisme de la connaissance pour paraphraser le philosophe Gramsci, je reste animé par l'optimisme de la volonté.

Car, mes chers amis, l'institution départementale bicentenaire a un avenir ! elle joue un rôle irremplaçable dans l'espace rural.

Avec un budget de 430 millions d'euros, le département est le premier investisseur public, par ses investissements propres et par les investissements qu'il génère par le biais de ses dotations aux autres collectivités ou aux acteurs privés.

Au-delà des 50 millions d'euros d'investissements directs, plus de dix millions d'euros sont ainsi attribués chaque année et génèrent un investissement local trois à quatre fois supérieur.

Notre participation de trois millions d'euros par an dans le déploiement de la fibre optique génère désormais treize millions d'euros d'investissements par an et cent cinquante emplois en rythme de croisière.

La collectivité départementale est également le premier pourvoyeur d'emplois du Lot-et-Garonne. Je ne parle pas des agents du Département dont je veux rappeler ici que les ratios de charges de personnels sont de 20% inférieurs aux départements de notre strate. Je parle des milliers d'emplois induits par les compétences et les financements du Département. On en dénombre plus de cinq mille dans les secteurs de l'aide à domicile, du handicap et de l'économie sociale et solidaire.

Il y a également tous ces emplois créés ou maintenus grâce à nos investissements directs, qu'il s'agisse, par exemple, de la modernisation de notre réseau routier, de nos ouvrages d'art et de l'aménagement des traverses de bourgs de nos villages.

Dans ce domaine, parmi les nombreuses réalisations, je citerai le carrefour giratoire de Fauillet, le tourne-à-gauche de Coussan tant attendu sur le Marmandais, la reprise des couches de roulement de la RD 656 à Nérac ou encore l'entrée sud de Cuzorn. J'évoquerai également la première tranche de travaux de rénovation du pont de pierre à Agen et les études et acquisitions foncières de la passerelle du pont de Bordes à Lavardac.

C'est aussi en 2017 que nous avons largement déployé l'opération « Du 47 dans nos assiettes » afin d'offrir des repas de qualité issus de produits locaux aux collégiens et, demain, aux résidents des établissements sociaux et médico-sociaux. Cette initiative est emblématique d'une approche globale, car elle permet tout à la fois de réduire le gaspillage alimentaire, de lutter contre la « mal-bouffe » et de soutenir nos filières agricoles et agroalimentaires.

Je veux, en outre, citer le maillage des maisons de santé pluri-professionnelles sur le territoire. Cette démarche, pour laquelle nous avons été pionniers sur le plan national, doit se poursuivre avec l'objectif d'enrayer le fléau de la désertification médicale. En fin d'année, j'étais à l'inauguration des deux maisons de santé exemplaires de Port Sainte Marie et Prayssas. Il y a peu de temps, Port Sainte Marie apparaissait comme un désert médical en devenir. Aujourd'hui, la tendance a été inversée. Six jeunes médecins y sont installés grâce au pôle de santé mis en place avec Prayssas, et grâce au dynamisme d'un jeune médecin qui milite en faveur du modèle lot-et-garonnais.

Madame le Préfet, je veux aussi évoquer le Schéma Départemental d'Accès des Services au Public que nous avons élaboré conjointement avec l'aide des collectivités, parce que le maintien et le développement des services publics et privés de proximité constitue une condition sine qua non de la vie de nos territoires.

Dans l'éventail des politiques départementales, il y a ce qui se voit, ce qui attire l'œil, qui soulève parfois le débat. Et puis, il y a l'action quotidienne du Conseil départemental, moins visible, moins médiatique et pourtant essentielle. Je veux la rappeler brièvement.

En matière sociale, 21 684 Lot-et-Garonnais ont été accompagnés au titre de nos actions de solidarité.

2 444 enfants ont été vus pour des bilans de santé dans les écoles maternelles à la plus grande satisfaction de leurs parents.

12 384 élèves ont été accueillis dans les 28 collèges publics et 1,4 million de repas servis. 6 millions d'euros ont été investis pour rénover et moderniser ces établissements.

Dans le domaine culturel, 234 projets ont été soutenus. En matière de sport, nous continuons à soutenir les clubs qui constituent des piliers de notre ruralité. 80 000 Lot-et-garonnais en sont membres. En 2018, la tenue des états généraux du sport sera l'occasion d'une adaptation de nos aides au nouveau contexte.

Dans le secteur agricole, je rappellerai que, grâce à un partenariat fécond avec la Région, nous avons donné la priorité à l'installation des agriculteurs, au soutien à l'innovation et à l'irrigation. Cette dernière constitue l'atout majeur de l'agriculture Lot-et-garonnaise, et grâce à un partenariat intelligent avec les filières, les services de l'Etat et la Chambre d'agriculture, nous sommes aujourd'hui l'un des rares départements de la Région Nouvelle Aquitaine à créer de la ressource en eau pour l'agriculture.

Sur le dossier particulier des zonages, notamment des zones défavorisées, les récentes évolutions annoncées par l'Union Européenne, constituent une menace très préoccupante pour l'élevage dans notre département. Dès à présent, j'ai écrit au Ministre de l'agriculture pour l'interpeller sur ce dossier. Je prendrai dans les jours qui viennent une initiative en concertation avec l'ensemble des parlementaires de notre département et la chambre d'agriculture.

La diversité et l'ampleur des interventions du Département témoignent d'une réalité simple : le Conseil départemental est utile aux Lot-et-Garonnais.

Vous l'avez compris, c'est avec combativité que j'aborde l'année 2018.

Quelques éléments d'actualité confortent mon état d'esprit.

Tout d'abord, les chiffres dévoilés par l'INSEE en fin d'année attestent d'une évolution démographique positive pour notre département. Certes, la progression est timide, mais elle définit une tendance prometteuse.

Ensuite, la reprise économique semble s'installer malgré un paysage local de l'emploi encore morose.

Après deux années de remise à plat de nos politiques sous l'effet conjugué d'une clarification législative de nos compétences et de difficultés budgétaires, je vous l'ai dit et j'en fait le pari raisonné et lucide, 2018 sera l'année du rebond.

Deux principes formeront l'ossature de notre action. D'une part, la pleine affirmation de nos compétences en matière de solidarités humaines et territoriales dans un souci d'équilibre entre l'urbain et le rural, d'autre part, le choix de l'innovation dans nos politiques.

En matière de solidarités sociales, nous devons défricher de nouveaux terrains car je considère que la lutte contre le chômage reste une priorité nationale et locale. Dans cet objectif, plusieurs solutions doivent être explorées.

Nous mettrons prochainement en place une plate-forme numérique « JOB 47 » dédiée au retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA et, je l'espère, à l'avenir, d'autres personnes éloignées du marché du travail. Son objectif est de mettre en relations directes entreprises et chômeurs bénéficiaires du RSA. Je m'investirai personnellement notamment auprès des entreprises pour les sensibiliser à l'intérêt de cette démarche. Elle est déjà effective dans d'autres départements dont le Loir-et-Cher, territoire comparable au nôtre à bien des égards. Les premiers résultats s'y avèrent encourageants.

Je suis aussi très sensible à l'expérimentation dénommée « territoire zéro chômeur de longue durée ». Notre collectivité s'est portée l'an dernier candidate à cette expérimentation portée par l'association ATD Quart Monde et par l'Etat. Nous sommes prêts à accompagner tout territoire, commune ou quartier, qui déciderait de s'engager dans ce dispositif.

Enfin, le Département participera à l'étude portée par le Département de la Gironde sur la faisabilité de la mise en place de l'expérimentation sur le revenu de base.

Nous ne devons pas baisser les bras face aux phénomènes de précarité très présents dans notre département. Je suis convaincu que les réponses les plus efficaces sont d'abord d'origine locale.

Aujourd'hui, dans les départements, les politiques d'insertion ne comportent plus d'éléments innovants. Il faut défricher de nouveaux territoires et je viens de vous en citer trois qui devraient positionner le Lot et Garonne comme département pilote dans ce domaine.

La mise en œuvre des solidarités territoriales constitue une compétence majeure des départements. Elle contribue à la cohésion de notre département et à l'équilibre entre les territoires qui le composent. Aucun secteur ne doit être négligé.

Dans cet esprit, nous poursuivrons la construction et la rénovation des centres d'incendie et de secours avec la mise en route d'un second plan d'investissement. Les programmes de construction des trois nouvelles gendarmeries de Fumel, Laplume et Tonneins, portés par le Département en lien étroit avec la SEM 47, seront aussi menés à bien.

Dossier de solidarité territoriale exemplaire, le grand chantier de l'équipement des 305 communes sur 319 en fibre optique est enfin lancé. Il démarre sur les chapeaux de roue. Dix mille prises très haut débit vont être posées chaque année dans autant de foyers. Les premières armoires de rue accueillant tous les réseaux optiques vont être posées dans dix jours à Estillac, Brax et Sérignac. Près de trente le seront tout au long de l'année.

Mais d'ores et déjà, 2018 sera l'année du haut débit en Lot-et-Garonne. Deux ans avant la date prévue par le Gouvernement pour une couverture totale de la France en haut débit (c'est à dire un débit égal ou supérieur à 8 megabits), le Lot et Garonne est en capacité de proposer quasiment partout une offre haut débit de 6 – 10 ou 20 megabits.

Ce réseau wifi haut-débit se déploie et se renforce en même temps car il va bénéficier du déploiement de la fibre optique pour augmenter demain ses capacités en débit.

Dans le même domaine, le Campus Numérique fêtera en février son premier anniversaire. Il s'impose peu à peu dans le paysage comme le fer de lance de l'économie numérique dans notre département et je veux remercier nos partenaires qui s'engagent avec passion dans ce beau projet d'avenir.

Le Département veut aussi rester le partenaire privilégié des communes et des intercommunalités. Aussi, nous engagerons cette année une vaste concertation autour du projet de territorialisation de nos aides afin de les rendre plus efficaces.

Avec des finances remises d'aplomb, une stratégie budgétaire qui va bien au-delà des prescriptions voulues par le Gouvernement en termes d'économies, le Conseil départemental peut regarder l'avenir avec confiance. Pour ne pas ternir cet horizon, l'Etat doit reconnaître les efforts que nous avons accomplis et la nécessité de refonder le financement de la solidarité nationale afin qu'elle ne repose pas sur les seuls budgets des Départements.

Mes chers amis, cela fait dix ans que je vous présente mes vœux dans ce cadre superbe, symbole de notre République. Dix ans et une combativité toujours intacte ! la même volonté de faire avancer le Lot et Garonne avec une équipe exceptionnelle que je veux saluer ce soir. Exceptionnelle car les épreuves que nous avons eu à affronter en 2017 n'ont entamé ni sa cohésion ni sa volonté d'aller de l'avant. Alors, soyons optimistes. Oui je crois en l'avenir de la ruralité qui dispose d'atouts énormes pour s'épanouir dans le monde de demain. Oui je crois en l'avenir du Lot-et-Garonne !

Je renouvelle à chacun d'entre vous, à vos familles et à vos proches, tous mes vœux de bonheur pour cette nouvelle année.

(seul le prononcé fait foi)